



PROCES-VERBAL N° 2

Commission Régionale des terrains et Infrastructures Sportives.

Réunion du : lundi 18 octobre 2021.

Présidence : M. Jean-Luc AIROLA

Présent(s) : Madame GARDELLA Sandra (V.Conf.); Messieurs PROFIZI Patrick; PONZEVERA Antoine (V.Conf.); PETTINATO José (V.Conf.); BASTIANI Ange ; Pierre MARIOTTI.

Absent(s) : Jean-Pascal TADDEI

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- Demande de classement d'un éclairage

AJACCIO – STADE ANGE CASANOVA – NNI 200040101

Suite à la demande du GFCA-FOOTBALL, en date du 11 août 2021, concernant la demande de classement d'un éclairage de niveau E4 pour le stade Ange CASANOVA, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 30 septembre 2023.

2- Demande de classement d'un éclairage

LUCCIANA – stade Charles GALETTI 1 NNI 201480101

Suite au courrier de la mairie de Lucciana, en date du 2 juillet 2021, concernant la demande de confirmation de classement d'un éclairage de niveau E5 pour le stade Charles GALETTI 1, NNI 201480101, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 30 septembre 2023.

3- Demande de classement d'un éclairage

BORGIO – COMPLEXE SPORTIF 1 – NNI 200420101

Suite au courrier de la mairie de Borgo, en date du 3 juillet 2021, concernant la demande de confirmation de classement d'un éclairage de niveau E4 pour le stade Charles GALETTI 1, NNI 200420101, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 30 septembre 2023.

4- Demande de classement d'un éclairage

AJACCIO – STADE François COTY 2 – NNI 200040202

Suite à la demande de l'AC AJACCIO, en date du 5 juillet 2021, concernant la demande de classement d'un éclairage de niveau E5 pour le stade François COTY 2, NNI : 200040202, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 30 septembre 2023.

5- Demande de classement fédéral d'une installation sportive

SANTA REPARATA DI BALAGNA – STADE ANTOINE SAVELLI – NNI 203160101

Suite à la demande de la mairie de SANTA REPARATA DI BALAGNA, en date du 15 juillet 2021, concernant le classement en Niveau T5 SYN du stade Antoine SAVELLI (NNI : 203160101) et des différents documents transmis par celle-ci, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 25 septembre 2026.

6- Demande de classement fédéral d'une installation sportive

OLETTA – STADE JEAN MATTEI – NNI 201850101

Suite à la demande de la mairie d'OLETTA, en date du 24 août 2021, concernant le classement en Niveau T3 SYN du stade Jean MATTEI (NNI : 201850101) et des différents documents transmis par celle-ci, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 10 janvier 2026.

7- Demande de classement fédéral d'une installation sportive

FURIANI – GYMNASE MUNICIPAL – NNI 201209901

Suite à la demande de la mairie de FURIANI, en date du 9 AOÛT 2021, concernant le classement en Niveau Futsal 2 du gymnase municipal (NNI : 201209901) et des différents documents transmis par celle-ci, la CFTIS, lors de sa réunion du 30 septembre 2021 confirme le classement de cette installation en niveau E4 jusqu'au 30 septembre 2031.